

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 15 fr. —

Après le passage d'un bolide

M. le député Piétri est passé en coup de vent, comme un bolide, à Tunis où il a été reçu par ses compatriotes de l'île de Beauté.

Pendant deux ou trois jours il a été sous-secrétaire d'Etat aux finances dans le ministère Briand-Caillaux, sur lequel on fondait tant d'espoirs et qui vécut ce que vivent les roses... l'espace d'un matin, car M. Herriot, d'un coup de sa robuste épaule lui fit mordre la poussière, ce qui ne lui porta pas bonheur, car lui-même n'eût pas un meilleur sort avec son ministère panaché mais fortement tinté de cartellisme.

Long ou court, le passage de M. Piétri à un sous-secrétaire lui donne la qualité d'ancien ministre aussi ses avis ont une certaine autorité plus que ne l'avait assurément le directeur général des finances du Maroc qui mit notre protectorat à deux doigts de sa perte avec le retrait du "Hassani", le dourro chérifien, qui continue du reste à circuler dans la zone espagnole et son remplacement par le billet de banque marocain.

Le Maroc s'est remis de cette crise, mais il n'en mena pas large pendant les deux ou trois années qui suivirent cette fâcheuse opération car on pouvait laisser dourro et papier cotoyer de front.

Depuis les électeurs de la Corse, son pays d'origine, en ont fait un député et il paraît qu'il brille au firmament de notre Parlement où il a remplacé son oncle, M. Gavini, chef de parti, ce qui doit être pour lui un crève-cœur.

Pour ceux qui connaissent le député de la Corse, il aurait sa place marquée dans un ministère... si, par malheur, M. Poincaré était obligé de quitter le pouvoir.

Mais cette perspective n'est pas à envisager avec l'homme qui tient d'une main sûre le gouvernail de la France, a relevé le franc et même les affaires du pays avec un brio qui fait l'admiration du monde entier... sauf des spéculateurs qui ont bu un bon bouillon.

Pour toutes ces raisons, il était intéressant de connaître l'opinion de l'ancien collaborateur de M. Caillaux sur le relèvement du franc.

Est-il pour la stabilisation ou la revalorisation du franc ?

A Tunis, il couvrit de fleurs les plus parfumées le pays de ses ancêtres - et nul n'y applaudit plus que nous, le souvenir du sénateur Gallini, qui avait le cœur plein de sa chère île, est trop présent à notre mémoire, pour avoir oublié ses beautés, qu'il nous décrivait avec un lyrisme débordant qui donnait l'envie d'aller s'y réfugier pour y finir ses jours - M. Piétri, disons-nous, couvrit de fleurs son pays mais se garda de faire une incursion dans le domaine politique et financier en quoi il eût parfaitement raison car autour de lui se trouvaient des compatriotes qui peut-être ne pensaient pas tout à fait comme lui et dont ses idées auraient pu les choquer.

A Constantine, pays libre et de suffrage universel, il en fut autrement et il incursionna quelque peu dans le domaine financier.

A l'apéritif de l'Amicale Corse il fit l'éloge des compatriotes expatriés dans les colonies puis un exposé des problèmes corses et des solutions réalisées ou envisagées. N'oubliant pas qu'il est orfèvre en matière de finances. M. Piétri promena ses auditeurs dans les domaines un peu arides des grands problèmes monétaires et financiers actuels. Sa compétence est telle que la complexité des questions les plus ardues apparut dans une clarté surprenante.

M. Piétri rappela ensuite les questions que sollicitaient les corses de l'Algérie notamment la question des relations maritimes avec la Corse. Et ce fut dans une péroraison d'une délicatesse charmante, le salut émouvant à l'île de Beauté.

A un rédacteur de la « Dépêche de Constantine » il voulut bien faire les déclarations suivantes :

La querelle entre les revalorisateurs et les stabilisateurs a atteint un degré d'aigreur qui n'est guère favorable à l'ob-

jectif qu'exige le choix d'une doctrine. Pour ma part, depuis trois ans bientôt, j'ai toujours été partisan d'une stabilisation à la fois rapide et prudente. Le pays est fatigué de jouer, et je redoute les difficultés, les heurts, les incertitudes et, surtout, la longueur d'une tentative de revalorisation intégrale. Les rentiers eux-mêmes, qui sont à peu près les seuls intéressés à cette tentative, devraient la redouter, car je ne vois pas la possibilité de les payer, à partir du moment où le franc, en se revalorisant à l'excès aura bouleversé et rendu irréalisable tout équilibre budgétaire. L'industrie, qui a laissé les salaires atteindre le coefficient 6 et davantage et qui ne peut les baisser sans d'énormes difficultés, ne peut s'accommoder du coefficient 5 et, à fortiori du coefficient 4. Les traitements, eux aussi, sont incompressibles. Comment imaginer le choc de ces problèmes si graves avec le changement de front monétaire qui serait le résultat d'une revalorisation trop poussée ? Qu'on le veuille ou non, un nouvel étalonnage de toutes les valeurs, une nouvelle révision des prix et des salaires s'est instituée. Les experts l'ont compris, et la Belgique n'a pas hésité à suivre leurs suggestions. Je suis sûr que l'intelligence et l'esprit pratique de M. Poincaré auront raison du nationalisme monétaire qui semble l'exhorter à une politique financière d'inutile prestige. La paix monétaire, au prix de quelques concessions vaut mieux que l'après recherche d'une victoire incertaine du franc et, si la voix des stabilisateurs avait été écoutée plus tôt, on eût peut-être évité l'intensité d'une crise qui ne manquerait pas d'éclater... si l'on continuait.

Voilà ce qu'a dit M. Piétri.

En un mot, le député de la Corse comme Caillaux, voulait faire de la stabilisation du franc à 20 centimes en face de la livre à 150 francs !

Nous aurions été dans de jolis draps, bien propres et le cours de la vie chère aurait continué à se faire durement sentir longtemps.

Alors félicitons M. Herriot d'être descendu de son fauteuil présidentiel pour donner le coup d'épauls qui a renvoyé Caillaux et Piétri à leurs fauteuils et félicitons aussi l'Intergroupe républicain qui a parachevé l'œuvre et soutient le ministère d'union nationale qui a relevé le franc et donné l'espoir d'un avenir proche meilleur.

BULLETIN

Un impôt, en perspective pour 1928

Notre excellent confrère et ami André Duran - Angliviel verse un pleur sur la taxe personnelle graduée qui a été repoussée par le grand Conseil et l'espère bien qu'elle nous sera appliquée l'an prochain après le discours prononcé en fin de session par M. le Résident Général, qu'il applaudit des deux mains, car il lui serait bien difficile d'applaudir d'une seule, en regrettant, qu'il n'ait pas parlé plus tôt.

En effet, c'est bien dommage, car au lieu d'avoir à supporter 100.000.000 frs d'impôts nouveaux nous en aurons cent cinquante.

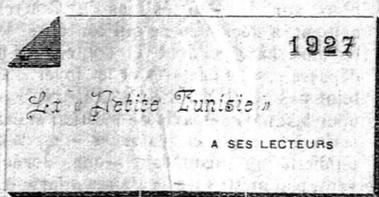
Mais laissons-le parler :

Le Résident Général a prononcé, hier matin, en faveur de la taxe personnelle graduée, un discours auquel nous pouvons donner une adhésion sans réserve.

Domage qu'il ait été prononcé alors que la Commission des Finances avait déjà repoussé cette réforme. Les indications très nettes du gouvernement si elles s'étaient produites à l'ouverture de la session auraient sans doute changé de face des choses.

Elles seront tout de même valables pour l'année prochaine, et nous savons gré au Résident d'avoir résolu et franchement pris parti.

La Tunisie ainsi que le Résident général l'a fait remarquer, est le seul pays civilisé qui n'ait pas encore instauré cette forme de contribution. Nous espérons que l'administration des Finances s'attachera dès demain à préparer la réalisation de la volonté ministérielle à rechercher les conditions les plus équitables dans lesquelles les rôles de contri-



tribution pourront être établis.

Sans prétendre à remplacer les impôts de consommation, la taxe graduée sera d'un rendement suffisant pour permettre de réduire ceux qui existent, et dans tous les cas d'arrêter leur développement et leur multiplication.

A qui Duran veut-il faire accroire que la taxe personnelle graduée fera réduire les impôts existants ?

Ce serait la première fois qu'on verrait cela ; on pourrait même dire un miracle, et les miracles, il le sait bien, ne sont plus de nos jours.

Alors, ce qu'il demande, c'est tout simplement un nouveau pompage de nos ressources, jusqu'à ce que nous en crevions, peut-être.

Qu'il demande leur avis aux retraités, à tous ceux à moyens limités qui cependant ne seraient que fort peu atteints et il nous dira ce qu'ils en pensent.

Ne trouve-t-il pas que nous sommes déjà surchargés d'impôts puisque pour nos dix-huit cent mille habitants dont deux cent mille européens, en comptant largement, notre pourcentage d'impôts est supérieur à ceux d'Algérie et du Maroc, pays autrement riches que la Tunisie.

Alors des impôts, il n'en fait plus, nous en avons marre, et s'il y a trop de « bouffeurs » il faut les réexpédier en France où ils trouveront un certain changement avec la Tunisie.

Abd el Krim à la Réunion Le fameux château de Morange serait un séjour de mort

La « Tunisie Française » racontait un de ces jours derniers, l'existence fastueuse, indienne de souci, que mènerait l'ancien roghi, Abd el Krim, à la Réunion dans le fameux château de Morange, entouré d'un parc de sept hectares, d'où l'on jouirait d'une vue splendide sur la ville de St Denis, ses jardins et l'immense océan.

Le tableau est bien brossé mais la réalité serait moins belle si l'on en croit nos confrères de là-bas mieux placés que nous pour être renseignés.

Ils vont même jusqu'à protester énergiquement contre le séjour malsain du château imposé à Abd el Krim et à sa famille dont plusieurs membres auraient déjà payé leur tribut à la maladie malgré le peu de temps qui s'est écoulé depuis leur arrivée.

Le château de Morange se trouverait dans la partie la plus malsaine de l'île qu'ont dû fuir toutes les familles décimées par le paludisme qui ont abandonné chalets, villas et même de somptueuses demeures.

Seul le fameux château est resté debout mais nul ne put l'habiter sans tomber gravement malade, aussi nos confrères lointains s'en indignent et demandent pour Abd el Krim un séjour moins pernicieux, dans une partie plus saine de l'île, sur la montagne, où le climat correspondrait à peu près à celui du Rif.

L'un d'eux va même jusqu'à prétendre, à mots couverts bien entendu, que le gouvernement français lui aurait sciemment réservé cette fin lamentable ! Cette affirmation est si osée qu'elle ne peut et ne sera prise au sérieux par personne néanmoins comme elle a été lancée le gouvernement doit sans retard cabler au gouverneur de désigner une autre résidence au roghi, celle qu'il choisira lui-même, sur les hauts plateaux car l'île est très montagneuse.

Nous ne sommes pas des bourreaux ni des sauvages en France et la parole du résident général du Maroc, l'honorable M. Sterg, doit être respectée partout où flotte notre drapeau tricolore.

On a laissé la vie sauve à Abd el Krim, on ne peut la lui ravir par un moyen misérable. Et puis il n'est pas seul, il a toute sa famille avec lui, c'est donc tout

le monde qui serait condamné à la mort, lente mais sûre.

La France n'use pas de ces moyens barbares, aucun de nos gouvernements n'en est capable, encore moins l'honorable M. Ripiquet gouverneur de l'île, mais nous sommes étonnés qu'étant là-bas depuis près de dix-huit mois, il n'est pas été informé de l'insalubrité de la résidence qu'il affectait à l'ancien roghi.

Sa responsabilité est en jeu, il doit la dégager sans retard s'il ne veut encourir le reproche universel de bourreau au cas ou une issue fatale viendrait à se produire chez l'un des habitants du château de Morange.

Autant nous avons trouvé scandaleuse l'attitude du capitaine du navire faisant rendre des honneurs à Abd el Krim au moment de son débarquement du bateau, autant nous protesterions avec nos confrères de la Réunion si l'ex-roghi était maintenu dans la résidence de mort qui lui a été imposée. J.S.P.

ENIGME ! ENIGME !!

Lorsque M. Emile Morinaud vint, il y a deux ans, reprendre contact avec la Tunisie, notre ami Simon Zana était au premier rang de ceux qui accueillirent avec joie le député de Constantine et son « Petit Matin » n'avait que fleurs et sourires pour lui.

C'était assez naturel, le député de Constantine étant le père de la loi qui permet les naturalisations en masse que notre excellent confrère la « Tunisie Française » enregistre avec souci habituel d'information.

Puis, un beau jour, se produisit - on ne sait pourquoi - l'attaque brusquée de Raymond Colrat, qui récidiva et chaque fois sans l'ombre de raison, car notre ami, c'est une justice que chacun se plait à lui prendre dans son département et même partout, est la serviabilité faite homme, si l'on peut dire.

Une autre fois, l'attaque partit de Tunis et celle-ci encore manqua son but car elle pêchait par la base.

Jamais notre ami Léon Deyron, maire et Conseiller général de Souk Ahras ne s'est posé en adversaire du député de Constantine qui n'était pas candidat à la présidence du Conseil général, celle-ci étant dévolue à tour de rôle suivant des accords établis.

Pour nous, l'attitude du « Petit Matin » est une énigme que nous arriverons à percer mais ce qui nous chagrine et pourrait arriver, c'est que notre ami se désintéresse de la Tunisie. Est-ce là le but cherché par le « Petit Matin » ?

Notre confrère matutinal ayant inséré dans son service télégraphique, une note aussi inepte que mal fondée, lancée contre le député-maire de Constantine, nous croyons devoir reproduire la réponse élogieuse que son auteur s'est attirée par l'intermédiaire du « Rappel » :

1. L'intergroupe est, avant tout, républicain. Il est formé entre républicains. Son titre est intergroupe républicain de Salut Public. Il n'a jamais admis que les députés irréductiblement dévoués aux institutions républicaines.

Il est facile de dire qu'il a été fondé pour briser l'union des gauches. C'est là un mensonge et une ineptie. A une heure très grave où le franc allait faire et faisait une chute verticale, il s'est adressé à tous les républicains sans exception (sauf aux communistes) pour sauver le franc, le régime et la France et il a parfaitement réussi dans son action de salut public.

3. Avec Briand et Viviani j'ai été dans la précédente Chambre de ceux qui ont fondé, au commencement de 1920, le groupement républicain socialiste. Depuis ce moment, j'en ai toujours fait partie. Si je n'ai pas adhéré au parti extérieur au Parlement, - c'est que j'entends ne faire dépendre mes votes et mon attitude politique que de mes électeurs et de ma conscience. Dire que je n'ai jamais fait et que je ne fais pas partie du parti extérieur à la Chambre, c'est énoncer une vérité digne de Monsieur de la Palice.

4. Je me vante d'être de ceux qui préfèrent s'entendre avec le républicain Marin, - pour sauver la république et la France, - qu'avec le communiste Doriot pour les détruire. Je ne serai jamais avec ceux qui déolèrent, sans honte,

qu'ils n'ont pas d'ennemis à gauche, pas même dans cet abominable communisme qui inscrit dans son programme la perte immédiate pour la France de toutes ses colonies, c'est à dire le désastre national le plus complet qu'on puisse imaginer. Français avant tout, je n'accepterai jamais d'alliance avec ces malfaiteurs publics.

5. A la différence de M. Mallarmé, député d'Alger, qui a froidement voté cet ordre du jour par une véritable agression contre moi, - alors qu'il vote à tour de bras pour le ministère Poincaré et qu'il fait à Alger depuis le mois d'octobre la politique d'union nationale avec les républicains modérés de là-bas, - j'applique, moi, la même politique à Paris et dans le département qui m'a fait l'honneur de m'élire. Je laisse à d'autres cette politique à double face.

Cordialement.

E. MORINAUD,
Député Maire de Constantine,
Président de l'Intergroupe républicain de Salut public.

Après celle-là si les Mallarmé et autres Antierou ou Soulié ne sont pas contents, ils demanderont autre chose.

En tous cas, le public les a classés parmi les fossyeurs du franc et le député de Constantine parmi les bons ouvriers de son relèvement.

Echos & Nouvelles

Hommage à M. Thomson

En mai prochain, le département de Constantine fêtera le cinquantenaire parlementaire de son éminent député M. Thomson.

A l'occasion de cette manifestation que les amis de M. Thomson veulent dignes du grand parlementaire, une magnifique plaquette de bronze, exécutée par M. Sicard, sculpteur, auteur de la statue Bertagna de Bône, luïsera offerte.

La cérémonie aura lieu à l'Hôtel de Ville de Constantine et des banquets auront lieu à Constantine, Bône, et Philippeville.

Ces manifestations seront un hommage à la fidélité des électeurs constantinois et à leur grand élu de cinquante années.

A la Société Générale

Nous apprenons avec peine la maladie de M. Collomb, le sympathique directeur de la Société Générale de notre ville, qui a dû s'allier à la suite d'une bronchite heureusement maîtrisée.

Nous formons des vœux sincères pour son prompt et complet rétablissement.

Dans la légion d'honneur

Nous adressons nos plus vives et sincères félicitations à M. le Capitaine Rivaud qui vient de recevoir la croix d'officier de la légion d'honneur.

Nulle décoration ne pouvait faire plus de plaisir à la presse parmi laquelle il ne compte que des amis.

Encore une croix fêtée

Ain Draham, comme le Kef, a tenu à fêter la décoration de la légion d'honneur octroyée à son excellent caïd Si Hassouna Masseur.

Des speechs furent prononcés et le héros de la fête fut chaudement félicité par tous les orateurs et les assistants.

Nous lui réitérons nos sincères félicitations.

Au Djebel Trozza

Nos sincères compliments à M. François Eyzermann, qui à la dernière assemblée générale du Syndicat de la mine du Djebel Trozza a été nommé membre du Conseil d'Administration.

Cette fonction délicate contribuera à fixer en Tunisie ce sympathique sportif.

Retour du Résident Général

Le résident général et Madame Lucien Saint son rentrés avant hier matin de leur excursion à Fort-Saint un peu fatigués, mais en bonne santé.

Ils étaient accompagnés de M. Catat, Madame et M. Voizard, chef et sous-chef du cabinet civil à la résidence et de M. Mourgnot directeur général des Travaux Publics.

Nous n'avons pas interviewé le ministre mais il paraît que la tranquillité est parfaite dans le sud.

Nous ne pouvons que nous en réjouir après les bruits fâcheux qui avaient couru ces temps derniers.

Nécrologie

C'est avec une bien vive peine que les vieux tunisiens ont appris la mort de M. Issartel, vétérinaire principal en retraite, chevalier de la légion d'honneur, ancien directeur des abattoirs de Tunis pendant de longues années.

C'est une vieille figure qui disparaît et qui diminue les rangs de ceux qui vinrent en Tunisie pendant les dix premières années du protectorat.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Les jeux au Maroc

Le journal le "Sud Marocain" annonce que les jeux seraient prochainement accordés à plusieurs villes du Maroc, ce qui donnerait un essor considérable au tourisme et à l'hivernage au Maroc.

Demandez partout les apéritifs Licari

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

ANIS BERGER

Apéritif anisé Et Claude Berger et Cie. - Marseille

Administration des Habous

AVIS L'Administration des Habous, 55 rue de l'Eglise à Tunis, ayant à remployer des fonds revenant à un Habous Privé, demande des propriétés rurales dans le Nord. Les offres seront reçues jusqu'au 15 Janvier prochain.

COMPAGNIE ALGERIENNE

Société Anonyme fondée en 1877 CAPITAL: 100.000.000 de francs entièrement versés RESERVES: 93.000.000 Siège Social: PARIS, 50, rue d'Anjou Agences en FRANCE, en ALGERIE et au MAROC

COMBATTEZ LE PALUDISME

et ses conséquences Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par L'AMALARIOL en pilules: 6 par jour L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.

Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60 En vente dans toutes Pharmacies Gros: JASMA, Tunis

Administration des Habous

AVIS AUX MOKADDEMS DES HABOUS PRIVÉS ET AUX CHEIKHS DE ZAOUIAS Le Conseil d'Administration des Habous, sur les suggestions du Gouvernement, a décidé en ce qui concerne les terrains habous dont la contenance ne dépasse pas 10 hectares et le loyer n'atteint pas DEUX CENTS FRANCS et pour lesquels des avis de location étaient écrits à la main et placardés - mode de publicité jugé insuffisant - que, dorénavant, pour mettre les locataires dont le bail vient à expiration, au courant de la date et du lieu des enchères, les Mokaddems des Habous Privés et les Cheikhs de Zaouias sont tenus de leur adresser des avis recommandés en vue de couper court à tout malentendu.

Korboous

TARIFS GRAND HOTEL DES THERMES Chambres de 18 à 35 francs Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 38 à 55 francs par jour HOTEL DES SOURCES Chambres de 9 à 18 francs Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 28 à 35 francs par jour Ces prix pourront varier suivant le coût des vivres

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN les trois marques mardiales

J. & A. Bembaron 5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

TUNISIA-PALACE 1er ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur. Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - M.A. Comby, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste - Tunis Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1 R. Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros-détail. Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis - Bram frères et Cie, pp^{tes}. Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française. Grand Hôtel de France - Premier ordre (Tunisie). - L. de Lacroix, propriétaire - Sousse (Tunisie). PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Boccaro et Nizard - Gros - Demi-Gros - Expédition à l'Intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis. Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Raymond Valensi INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH 4, Avenue de France, et rue Al-Djazira BLOCH Léon Fils Pharmacien de 1re classe et de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Téléphone 553

MAGASIN GENERAL

TUNIS - Le plus important magasin de détail de la Tunisie - TUNIS

LUNDI 10 JANVIER 1927 et JOURS SUIVANTS

BLANC-TOILES

NOUVEAUX PRIX

A NOTRE RAYON DE LINGERIE

CHEMISES culotte, batiste blanche et coul. garnies de filet imitation. La chemise... 13 90

PARURES EN SOIE, TOILES DE SOIE, ETC...

COMBINAISONS percale, jersey de soie, laine. Nouveaux prix

CHEMISES de Nuit nanzouk couleur mauve, ciel, rose, gar. jour et motifs brodés. La chemise... 25 00

A notre rayon de Bonneterie, Guimpes, Chemises Américaines, Culottes, Bas, Chaussettes, Chemises et Caleçons pour Hommes, Mouchoirs, etc...

SERVICE de LIVRAISONS par AUTOMOBILES assuré à TUNIS et ENVIRONS (Le Bardo, La Manouba, Djebel-Djelloud) (Ariana, Mutuelleville, Franceville etc.)

ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants 11, avenue Jules-Ferry. Téléphone 6 - 68.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés AGENCES DE TUNISIE: TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX) Escompte et recouvrements Toutes opérations de Banque toutes opérations sur titres Location de compartiments de COFFRES - FORTS DÉPOT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL 5, Rue d'Italie, TUNIS Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NAT ONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs. SIEGE SOCIAL: 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79 Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPOT: Rue de Turquie (Port) BUREAU: 22, Rue Es-Sadikia Téph.: Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624 AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger. L'Agent principal: Casimir PÉDELUPÉ.

GDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless Choix de Révolvers et Pistolets automatiques Vente de Poudre de l'Etat TAIEB ELLAMTI - SOUSSE Téléphone 80 - Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire - 7, Rue Amilcar - TUNIS - Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite Procédés et brevets A. NOBEL PELLET César, Agent DEPOSITAIRE A TUNIS: 3, Rue de Vesoul, 3 Dynamite Gomme A et N - 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég.: PELLET T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil -»

Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télég. Import-Tunis Téléphone: 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1864 au Capital: 500.000.000 Siège Social à Paris: 29, Boulevard Haussmann Agence de TUNIS, Place de Rome Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial « Assurances »

(25^{ème} ANNEE) 28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre: Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches. Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année GRATUITES.

Machines Sgricoles R. WALLUT & C

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS collection la plus complète de machines pour l'Agriculture Catalogues et renseignements franco sur demande Adresse télégraphique: Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et terme et toutes opérations de banque. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Orus admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées Fil de fer à fourrage 13-14-15 BUREAUX: 8, Rue Es-Sadikia, Tunis Et dépôt: Rue de Portugal prolongée